

Conférence du 6 octobre 2022

***De la désindustrialisation à la réindustrialisation ?
Réalités et perspectives, incidences sur les territoires***

**David Cousquer¹
Xavier Roy²
Jean-Louis Guigou³**

La France a perdu depuis 1980 2,2 millions d'emplois industriels. Il y a deux ans, le Cercle recevait Olivier Lluansi, délégué aux territoires d'industrie. Son panorama sur l'industrie



française était clair : « le pouvoir politique a abandonné l'industrie. A côté de ceux qui s'occupaient du développement des territoires, il y a ceux qui étaient dans la macro-économie et qui ont continué pendant 20 ans, jusqu'en 2010, tout droit, une politique macro-économique de tertiarisation. »

Différents événements récents, dont la crise

¹ Directeur et fondateur de *Trendeo*, l'observatoire des créations d'unités industrielles qu'il a créé en 2007.

² Directeur général de *France Clusters*, un réseau qui regroupe plusieurs centaines d'« écosystèmes » industriels français, clusters, et pôles de compétitivité.

³ Ancien délégué à l'aménagement du territoire et fondateur-président de l'*IPEMED* (Institut de prospective économique du monde méditerranéen), un think tank qui analyse et promeut les rapports Nord/Sud, en particulier entre la France, la Méditerranée et son Sud.

sanitaire, ont alerté sur les conséquences de cette désindustrialisation, notamment en perte de souveraineté. Ils sont à l'origine d'un sursaut.

Pour appréhender les transformations de l'industrie française, le Cercle a invité trois personnalités : David Cousquer, Xavier Roy, Jean-Louis Guigou, Les deux premiers apportent un éclairage sur les récentes créations industrielles et relocalisations. De son côté, Jean-Louis Guigou qui a observé l'extension et la complexification des chaînes de valeur au cours des deux dernières décennies les replace dans le contexte français où s'exercent des forces antinomiques : un État qui continue à penser devoir piloter de façon centralisée, des industriels séduits par les bénéfices escomptés d'une délocalisation et, par endroit, des acteurs locaux très engagés pour prendre en main leur destin industriel. A la lumière notamment des témoignages rassemblés par Nicolas Dufourcq (directeur général de la BPI), dans l'ouvrage : « La désindustrialisation de la France, 1995-2015) », ils débattent des choix qui permettraient à la France de devenir une mosaïque de territoires industriels performants, à l'image du Choletais ou de la Vallée de l'Arve.

Paulette Pommier, vice-présidente du Cercle

L'industrie est un sujet auquel le Cercle accorde une importance toute particulière. Pourvoyeuse d'emplois et de développement, elle est une donnée essentielle de l'équilibre social dans les territoires.

En septembre 2019 le Cercle avait organisé, avec l'appui de La Poste, un colloque « Entreprises et Territoires ». Il a été suivi par une conférence d'Olivier Lluansi, alors délégué aux territoires d'industrie. Le tableau qu'il avait alors présenté de 40 ans de désindustrialisation était des plus alarmistes. La crise du Covid a montré la vulnérabilité d'une économie désindustrialisée. Il en est né une prise de conscience et un sursaut au plus haut niveau de l'Etat dont les effets sur des créations d'unités sont aujourd'hui perceptibles.

Peut-on, pour autant, parler de réindustrialisation ? Pour en débattre, nous donnons la parole aux trois experts invités: David Cousquer, Xavier Roy, et Jean-Louis Guigou,

David Cousquer

Mon analyse sur le phénomène délocalisation/relocalisation s'appuie des chiffres collectés depuis 2009 par ma société Trendeo. Il s'agit de créations ou suppressions parus dans la presse. Ils représentent environ 25% des mouvements réels. Ils sont assez bien corrélés avec ceux de l'INSEE. On recense aussi les délocalisations.

Ce que l'on voit, c'est une forte baisse des délocalisations de 2009 à aujourd'hui. En 2009 on avait plusieurs centaines de délocalisations par trimestre. Aujourd'hui c'est 4 à 5 (On entend par délocalisation le départ d'une entreprise qui va s'installer à l'étranger ou qui confie à un sous-traitant étranger une partie ou la totalité de sa production).

On observe le phénomène inverse avec les relocalisations. Entre 2009 et 2020 elles étaient anecdotiques, avec quelques unités par trimestre. Depuis 2020 on assiste à une envolée avec 40 cas par trimestre. Les relocalisations ont fortement été aidées à partir de la mi-2020, dans le cadre du plan *France Relance*. Mais aujourd'hui les crédits *France Relance* ont à peu près

disparu, en tout cas les grandes enveloppes. Il y a moins de relocalisations de ce fait, mais il y en a encore beaucoup plus qu'avant la crise : entre 20 et 30 par trimestre.

Ce que je pense, c'est qu'il y avait auparavant, avant le Covid, un motif principal pour les relocalisations : le patriotisme économique. C'est la marinière d'Arnaud Montebourg. L'idée était de proposer des produits « made in France » en espérant profiter de cet effet. C'est une dynamique que l'on observe depuis 2017 et qui continue. Elle est même amplifiée par un deuxième motif de relocalisations, certains industriels s'étant rendu compte que les frais de transport pouvaient varier et qu'il pouvait y avoir des interruptions des chaînes de production. Il y a une plus grande prise en compte de ces différents risques. C'est aussi ce qui explique que malgré la baisse des crédits *France Relance* il y ait toujours des relocalisations.

En 2009, les délocalisations représentaient 10% des pertes d'emplois industriels. Ce n'est pas forcément majeur. Aujourd'hui, au maximum, les relocalisations, ce sont 4 % des créations d'emplois industriels. Dans les deux cas, on est au-delà du symbolique mais on n'est pas dans le facteur majeur. On essaiera de voir quels sont les enjeux réels mais je voudrais d'abord venir sur un deuxième indicateur.

On recense le nombre d'usines... On appelle usine tout nouveau site avec une activité industrielle qui emploie plus de dix personnes qui ouvre ou qui ferme. En 2009, on a commencé parce qu'il y avait une inquiétude sur les fermetures. Entre 2009 et 2016, on était au maximum à 600 fermetures nettes. Aujourd'hui, on est à 400, encore une fois depuis 2009, donc on a repris du terrain. Il y a un mouvement mais il manque encore d'ampleur. La place de l'industrie dans le PIB reste très faible en comparaison de l'Allemagne, par exemple. On voit aussi ce retard dans le déficit commercial.

Comment faire pour que le mouvement actuel prenne de l'ampleur ? De mon point de vue, il y a plusieurs choses. L'enjeu derrière la question des relocalisations c'est de savoir comment on peut attirer des entreprises dans des secteurs émergents. Comment on se positionne, par exemple, sur de nouvelles filières pour qu'elles se développent en France plutôt que chez nos voisins européens ou même au-delà, comme en Asie ? Une partie de la réponse, selon moi, tient à la manière dont on attire les grands sites d'assemblages finaux qui sont des points d'ancrage pour les sous-traitants et le reste de la filière.

Pour revenir à ce qui marche... prenons l'exemple de la voiture électrique. Il y a des grands projets dans l'assemblage des pièces et en particulier dans celle des batteries. Il y a un virage qui est pris, peut-être moins vite qu'ailleurs, mais on s'y met. C'est également le cas avec l'hydrogène qui bénéficie d'un engouement, notamment, des pouvoirs publics. La question reste cependant de savoir comment faire en sorte que ces filières prennent de l'ampleur ? La question est de savoir si on reste sur des exceptions positionnées sur du haut de gamme ou sur une démarche plus large via la création de filières. De mon point de vue, l'enjeu central pour passer de la niche à la filière la robotisation et le numérique.

Il y a évidemment des risques aujourd'hui que le mouvement de réindustrialisation s'interrompe. Notre industrie plafonne un petit peu et le redémarrage est limité. La crise de l'énergie pose également des difficultés, de même que le manque de foncier. Avec le zéro

*artificialisation net (ZAN)*⁴ qui s'ajoute aux contraintes existantes... la situation risque de ne pas s'arranger !

Voici, une carte de l'implantation industrielle métropolitaine [*l'intervenant fait passer une carte*]⁵. On observe que les implantations les plus denses ne sont pas dans les métropoles. L'industrie n'est pas un sujet métropolitain. Il y a quelques métropoles denses comme Bordeaux ou Nantes mais on voit des zones très denses comme dans les Hauts-de-France qui ne sont pas autour de Lille et on voit que l'Île-de-France n'est pas une terre d'implantations industrielles.

Voici cette fois une carte de la concentration des startups [*l'intervenant fait passer une nouvelle carte*]. Vous avez toutes les startups créées depuis 2014. C'est loin d'être anecdotique, c'est par exemple 20 % des créations d'emplois en Île-de-France. Vous voyez cette fois que ces créations sont extrêmement concentrées au sein des zones métropolitaines comme Paris, Lyon, Lille, Bordeaux ou Nantes.

On voit que les investissements industriels sont beaucoup mieux répartis [*l'intervenant fait passer une nouvelle carte*]. Les Hauts-de-France et l'Alsace sont largement représentés par exemple. Pour la R&D (autre carte), on est entre les startups et les industries. Ils ont besoins d'espaces disponibles mais également de matière grise.

Enfin, voici une dernière carte : celle des grands projets industriels à l'international [*l'intervenant fait passer une nouvelle carte*]. Vous avez ici, représentés les projets d'une surface supérieure à 50 hectares. Vous voyez qu'il n'y a pas grand-chose en France. En revanche, vous avez une concentration très forte sur les pays d'Europe de l'Est. L'Asie ne figure pas sur la carte mais le continent est évidemment très dynamique de ce point de vue-là.

Voilà, on voit que le redémarrage manque d'ampleur malgré nos nombreux atouts. Je crois qu'on ne sait plus faire certaines choses que l'on a faites. On vit sur des acquis des années 1960-1970 comme le nucléaire et l'aéronautique. On est héritier d'une forme de volontarisme industriel mais on ne sait plus faire. Il faut jouer à fond la carte du numérique et favoriser le développement de zones industrielles. Je crois qu'on ne peut pas souhaiter enlever des réglementations environnementales. En revanche, on ne peut pas empiler les contraintes et s'étonner de ne plus avoir d'industries. Il faut que les collectivités préparent des terrains. A ce sujet, une enquête publiée la semaine dernière souligne que 92 % des départements sont incapables de trouver des surfaces de plus de 10 hectares . Pire, pour des projets de 200 hectares, qui sont des zones nécessaires pour des projets structurants... on ne sait pas faire !

Xavier Roy

Merci, d'abord, de votre invitation.

Je vais plutôt vous raconter des histoires que de vous donner des statistiques car, chez *France Clusters*, on ne fait pas forcément ce travail.

⁴ Le Zéro Artificialisation Nette (ZAN) est un objectif à 2050 fixé par la loi climat et résilience, [publiée au JO le 24 août 2021](#). Elle demande d'abord aux territoires de baisser de 50%, d'ici à la fin de la décennie, le rythme d'artificialisation et de consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers. Le zéro artificialisation nette devra être atteint d'ici 2050. Est également posé un principe général d'interdiction de création de nouveaux centres commerciaux qui entraîneraient une artificialisation des sols.

⁵ Voir en annexe de ce compte rendu les cartes présentées

Une première réaction à chaud, d'abord, à ce qui a été évoqué par David. C'est une réaction de prudence sur les mots utilisés : « délocalisation/relocalisation », « réindustrialisation ». On associe trop souvent l'un et l'autre. On veut faire revenir des choses qui ont été délocalisées mais l'enjeu est plutôt du côté de la création industrielle que de la relocalisation. Il faut faire preuve de réalisme, je crois.

A l'origine des *clusters* et des pôles, il y avait l'idée de limiter les délocalisations – dans une juste mesure - via la création d'écosystèmes territoriaux. On voulait qu'ils deviennent des lieux dans lesquels une entreprise pourrait tisser des liens avec des organismes de recherche et des centres de formation. Ces liens, selon nous, peuvent avoir plus de valeur, pour les entrepreneurs, que l'idée d'aller produire dans des pays qui produisent à bas coûts, que ce soit en Europe ou ailleurs. A Saint-Étienne, par exemple, les flux d'affaires échangées entre les membres sont passés en cinq ans de 2 à 22 millions d'euros grâce au travail d'animation assuré par le cluster Mecaloire. C'est de la relocalisation de *business* entre les membres d'un réseau. Les membres de ce *cluster* ont d'ailleurs profité de la crise sanitaire pour promouvoir les savoir-faire du territoire en créant la plateforme Produireenfrance.fr..

Les *clusters* peuvent également jouer un rôle dans la diversification des marchés. Je prends un exemple ancien ; *Glass Vallée* à Dieppe, c'est le premier pôle mondial du flaconnage de luxe. Avec une soixantaine d'entreprises représentant 7 500 à 10 000 salariés spécialisés, elle pèse 70 % de la production mondiale de flacons de luxe en verre. La présence de cette industrie a un impact énorme sur le territoire. L'idée du *cluster* était d'emmener ces industriels vers d'autres produits : les arts de la table, les spiritueux, etc. L'objectif était de pouvoir conserver des marchés sur le territoire. Ainsi, alors que l'activité des moulistes a complètement disparu ailleurs en France, elle a pu être maintenue, ici, portée par cette activité de flaconnage.

Le textile et la maille à Cholet est aussi un bel exemple. Le *cluster* a permis d'associer certaines entreprises. Celles qui vont bien tirent celles qui vont moins bien. A l'époque, l'agroalimentaire a porté l'ensemble du territoire en structurant avec les autres secteurs un nouveau marché. Depuis 2011, le territoire accueille ainsi Nova Child, un réseau de professionnels au service de l'innovation pour le bien-être de l'enfant. C'est un territoire qui a fait du développement exogène. Il a attiré une entreprise allemande fabricante de sièges auto, par exemple, parce que Cholet est devenu « *the place to be* ».

Les responsables du *Polepharma* dans l'Eure nous expliquent que pendant la crise sanitaire, il a fallu produire des molécules dans la perspective de créer des vaccins... Eux nous disent qu'on voit désormais la réimplantation d'entreprises qui fabriquent des molécules et qui viennent s'installer là où il y a des entreprises industrielles. L'un des responsable me citait une entreprise qui fabrique des principes actifs alors qu'actuellement 85 % de ces derniers sont importés d'Asie. Il y a une dynamique nouvelle liée à la crise sanitaire.

On le voit également sur des marchés émergents. A Lyon, par exemple, un *cluster* s'est constitué, en juin 2020, autour du vélo : de sa conception à sa construction en passant par sa maintenance. Nommé MAD, pour Mobilité Active et Durable, ce cluster a été créé pour plusieurs raisons : mutualiser des stocks de pièces de rechange, trouver facilement des sous-

De MÉCALOIRE à Production France !

La synergie des savoir-faire pour la mise en œuvre de solutions industrielles. Depuis plus de 30 ans, les acteurs ligériens des filières de la mécanique, de la robotique et de l'ingénierie sont fédérés par Mecaloire. Cette grille d'entreprises joue le rôle de facilitateur d'échanges au bénéfice de ses adhérents par la coopération, le développement économique et l'innovation. Il y a 2 ans, parallèlement au plan de relance déployé par le gouvernement, Mecaloire développe Production France !, un outil industriel complet pour répondre aux besoins des acheteurs des grands groupes français et des ETI.

LES OBJECTIFS DE PRODUCTION FRANCE !

- Orienter les donneurs d'ordres pour produire en série leurs pièces et sous-ensembles mécaniques.
- Réimplanter en France leurs lignes de production.
- Moderniser leurs moyens de production.

En s'appuyant sur une cartographie très précise des compétences de ses 70 entreprises adhérentes, Production France ! propose des solutions industrielles compétitives qui reposent aussi sur les valeurs d'innovation, d'excellence et de confiance qui ont forgé l'ADN de Mecaloire.

En mettant en avant les savoir-faire et les complémentarités de nos entreprises, notre ambition est de proposer une approche innovante aux donneurs d'ordres et favoriser ainsi la relocalisation de la production de l'industrie française.

Baptiste AUTIN
Président de MÉCALOIRE

traitants, participer ensemble à des salons, faire naître des idées, nouvelles en phase avec les nouvelles pratiques du vélo, accroître le nombre de vélos en ville... Ce sont des écosystèmes qui se structurent et qui sont plutôt très performants. A Saint-Étienne, autre exemple, il y a une entreprise fondée juste avant la crise sanitaire, qui s'appelle 1886 en écho à la création du premier vélo français, qui joue la carte du « made in France » dans ce secteur.

Ce sont des choses que l'on observe dans nos réseaux. J'étais ce matin au Sénat pour la présentation d'un travail parlementaire sur la réindustrialisation. La conclusion c'est : « Appuyons-nous sur des écosystèmes locaux pour transformer l'essai ». Après, c'est bien de le dire mais, maintenant, la question est de savoir comment l'on fait.

Je veux surtout faire passer l'idée que la création industrielle a de multiples visages. Ce n'est pas que de l'implantation ou de la réimplantation. Ce sont aussi des entreprises existantes qui développent et saisissent de nouvelles opportunités de marché. Pendant la crise sanitaire, une entreprise à Arles, qui faisait des scènes vivantes des festivals, s'est dit, alors que son secteur était à complètement à l'arrêt, qu'elle allait mettre son savoir-faire au profit de l'aménagement de vérandas. Oui, de vérandas ! Aujourd'hui, c'est une activité très importante dans cette entreprise. Et, j'ai la prétention de penser que si ce chef d'entreprise est passé des scènes vivantes aux vérandas, il a pu le faire aussi parce qu'il était baigné dans l'écosystème d'un *cluster* dynamique qui a activé chez lui la filière de l'innovation.

Je rejoins cependant David. Les freins sont nombreux. Il y a le foncier, l'immobilier, les nouvelles réglementations comme la ZAN. Je n'ai rien contre la ZAN par ailleurs et je ne suis pas expert, mais ces modalités de mise en œuvre semblent encore trop mal connues et perturbent beaucoup les dynamiques actuelles de développement économiques territoriales...

Il y a une grosse problématique sur la question du financement. Aujourd'hui, trouver des investisseurs, financiers, privés, prêts à s'intéresser à l'industrie... dans les discours on en trouve ; dans les faits, c'est beaucoup plus difficile. On discute actuellement avec la Banque publique d'investissement (BPI) qui va lancer un fond de fonds spécial pour essayer justement de créer un mouvement dans ce sens. Ils reconnaissent en *off* que ça va être difficile et long. Il y a un trou dans la raquette sur les outils de financement pour accompagner les PME qui veulent créer une usine pour lancer l'industrialisation d'un nouveau produit innovant. C'est un vrai sujet. Un autre sujet important, c'est celui des compétences. 70 000 postes à pourvoir dans l'industrie selon la *Banque des Territoires*. Nos *clusters* ont des leviers. Ils construisent des écoles de production ou des usines écoles, montent des formations à l'appui des campus des métiers et des qualifications, déploient des marques employeurs territoriales etc. mais cela ne suffit pas. Entre nous, il y a une pédagogie à faire au niveau bac, bac +2, bac +5 pour que les jeunes choisissent plutôt l'industrie que la banque, par exemple. La féminisation des filières industrielles est également un enjeu important qui peut aussi être un levier de réponse à la problématique actuelle de recrutement.

Je rejoins aussi ce qui a été dit sur la culture de l'innovation sur laquelle il y a un grand travail à faire. Il y a 80 000 entreprises qui bénéficient de la dynamique d'un *cluster* ou d'un pôle. C'est bien mais ça reste limité au regard de l'ensemble des entreprises du pays.

Paulette Pommier

Merci pour ces interventions. Nous nous sentons un peu réconfortés de voir que le mouvement que la Datar a lancé avec les clusters, les pôles de compétitivité continue à dynamiser des organisations industrielles territorialisées même si cela se fait silencieusement. Je retiens aussi qu'on a tendance à opposer délocalisation et industrialisation, comme si la délocalisation était un facteur explicatif du déclin de l'industrie. Peut-on développer l'industrie chez nous sans s'appuyer sur les contributions industrielles d'autres pays ? Avant d'ouvrir les échanges avec la salle, je donne la parole à Jean-Louis Guigou.

Jean-Louis Guigou

Chers amis, ce que je retiens de ce qu'a dit David c'est que les concepts sur lesquels il travaille, « délocalisation » et « relocalisation », ont en réalité un poids mineur mais politiquement un poids énorme. Il manie de la dynamite mais qui n'explose jamais car ce n'est pas grand-chose. Il y a une contradiction entre la réalité et le ressenti. Et, de l'exposé de Xavier Roy, je retiens la chose suivante : les écosystèmes, mesdames, messieurs, ça marche très bien. Il est très optimiste. Il a raison, d'ailleurs. Cela étant, cela ne suffit pas à notre bonheur de français et ce qu'il nous faut, en plus, c'est d'aller à l'international.

Mon exposé sera très bref.

Première idée, la désindustrialisation a porté un coup très fort à l'économie française tant sur le plan économique que social. Les pertes d'emplois, les pertes de richesses, les pertes de savoirs sont énormes. De l'autre, on a la montée du *Front national* et des *Gilets jaunes*, qui, si cela continue, finiront par avoir le pouvoir. La désindustrialisation nous a saigné à blanc. On est désormais à 10 ou 11 % de contribution de l'industrie au PIB contre 25 % en Allemagne. Les dégâts sont très forts.

Deuxième idée, relocaliser et réindustrialiser est souhaitable, incontestablement, et j'y crois. Les classes moyennes qui constituent la marche de la démocratie sont issues du monde industriel. L'absence de monde industriel fait que l'on a beaucoup de pauvres et beaucoup de riches et donc, pour des raisons de sécurité et de souveraineté, je dis oui à la réindustrialisation. Ceux qui voulaient, dans les années 1960, une France seulement tertiaire étaient des fous. On le voit maintenant. Mais, si la réindustrialisation est souhaitable, est-elle possible ? D'abord, il faut balayer le discours politique sur les relocalisations en France. Dire que nous pouvons, en France, faire de l'industrie 100 % française c'est illusoire. Malheureusement, c'est un sujet tellement politique que personne n'ose le dire. Pourtant, les partis et les candidats ne doivent pas dire n'importe quoi. C'est une première condition à la réindustrialisation. La souveraineté nationale est un leurre qui rejoint d'ailleurs les deux extrêmes.

Ensuite, il faut remplir un certain nombre de conditions pour cette réindustrialisation. Je remercie les intervenants précédents qui y contribuent. Je vous recommande de lire l'ouvrage remarquable sur la désindustrialisation de la France de Nicolas Dufourcq⁶. Vous en aurez pour 400 pages ! Et, sur 400 pages, vous trouverez une synthèse remarquable des raisons de la désindustrialisation et surtout des dizaines d'interviews de patrons, de syndicalistes, d'élus, d'ouvriers. Il se dégage de cet ensemble de nombreuses idées. Il convient notamment

⁶ Dufourcq N., *La désindustrialisation de la France*, Odile Jacob, 2022, 384 p.

d'arrêter d'empiler les contraintes, de rompre la solitude des chefs d'entreprise et d'adapter la formation.

Troisième idée, il faut se poser la question de l'espace pertinent. Vous êtes des spécialistes de l'aménagement du territoire. Vous voyez qu'une entreprise ne peut pas se balader n'importe où en fonction des coûts du transport, de ses approvisionnements, de ses achats... Tout le monde dit qu'il suffit de distribuer des subventions et que cela marche. Pas du tout ! Il faut chercher la localisation optimale. Quel est donc l'espace pertinent ? Première réponse, l'espace pertinent est incontestablement le bassin d'emploi, le cluster. Il a le vent en poupe. Il marche très bien. On vient d'en avoir la démonstration avec les *clusters* qui engendrent de nombreux échanges. C'est d'ailleurs une contradiction de la mondialisation. Plus il y a la mondialisation et plus il y a le retour de la distance et de la proximité. Le retour de la proximité, je le retrouve partout.

Oui, les *clusters* et les écosystèmes sont prioritaires. Il faut, dans chacun d'eux, un lycée spécialisé en lien avec les secteurs prioritaires. Cela va de pair avec une stratégie d'internationalisation.

Voici un magnifique ouvrage de Pierre Veltz [*l'intervenant montre le livre*] : on passe de la géographie des coûts à la géographie des organisations. Organisez-vous et les bienfaits de l'organisation locale vont suppléer ou pallier les coûts liés à la production. Pierre Veltz, qui est économiste, affirme que tout va passer par le développement local mais, sur l'international, il acte également une nouvelle phase de la mondialisation. Les échanges, en effet, ce sont très nettement régionalisés, nous dit-il, autour de trois grands pôles qui maîtrisent les chaînes de valeurs. Le premier pôle, qui est de plus en plus puissant, c'est le pôle chinois. Il englobe le Japon, le sud-est asiatique, la Nouvelle-Zélande et l'Australie. A l'intérieur de cette zone, ils font 90 % de leur commerce. Le deuxième pôle, c'est le pôle américain qui englobe le Canada, les Etats-Unis mais également le Mexique et même au-delà. Puis, vous avez le troisième pôle, le pôle européen dont le cœur est l'Allemagne. En 1996, l'Angleterre était sous la dépendance du marché européen. En 2011, elle s'est tournée vers les Etats-Unis. Puis, quelques années plus tard, elle quitte l'Union européenne.

Ma conviction - et les problèmes actuels renforcent cette hypothèse - c'est que nous manquons d'énergie. Même le nucléaire, il est importé du Niger et d'ailleurs. Nous ne pouvons pas dire que nous sommes indépendants. Notre espace pertinent, c'est l'Europe, la Méditerranée et l'Afrique. Encore faut-il que l'on sache travailler ensemble.

Je termine par une anecdote. C'était en 2017-2018, Issad Rebrab, qui est le plus grand patron privé d'Algérie, trois milliards de dollars de chiffre d'affaires, me dit « Jean-Louis, je souhaite faire de la production de verre pour les maisons ». Il y a beaucoup de constructions à Alger et en Afrique. Il souhaite se lancer là-dedans et me demande de l'introduire chez Saint-Gobain. Je lui dis « oui, évidemment ». Issad Rebrab explique qu'il a de l'énergie accessible à bas coûts, alors que le coût de l'énergie représente 60 % de la production du verre environ. Finalement, avec Saint-Gobain cela ne fonctionne pas. Il s'est donc tourné vers les Chinois et cela a marché. C'est stupide !

Une dernière anecdote. Elle m'a vraiment touchée. Il y avait un ministre algérien très peu recommandé. Je vais taire son nom. Cet homme, puissant, je lui ai écrit. Pendant trois ans, aucune réponse. Puis, un jour, j'apprends, qu'il allait à un congrès international à Turin. Je m'y suis rendu pour le voir. Quand j'arrive, je lui dis « Bonjour Monsieur le Ministre, je suis

Monsieur Guigou, je suis heureux de vous voir ». Ses premiers mots sont : « Monsieur Guigou, vous êtes un couillon mais moi aussi ! ». Nous marchons, doucement, il m'explique qu'il a du gaz, du pétrole que l'on envoie chez nous. Le tout est transformé dans la vallée du Rhône avec l'aide, notamment, d'ouvriers magrébins que l'on fait venir pour faire tourner les usines mais qui préféreraient certainement être en Algérie. Il me dit, « Venez, lançons-nous dans une grande aventure industrielle sur les énergie renouvelable et la chimie, mais cette fois-ci en Algérie ! ». Cela m'a marqué.

Paulette Pommier

Nous allons maintenant ouvrir le débat avec la salle.

Jean-Pierre Duport

J'ai deux questions à formuler. La première est de savoir si en France on ne s'est pas créé un handicap supplémentaire pour les grands projets avec les textes sur la non-artificialisation des sols. Où va-t-on implanter de nouveaux sites ? La deuxième est la suivante. Comment expliquer la concentration de grands projets en Espagne que l'on voit sur l'une des cartes que vous nous avez présentés ? On connaît l'Allemagne mais l'Espagne pourquoi ?



David Cousquer

L'Espagne, c'est très simple. Ce sont des projets dans le solaire. Sans l'énergie, on aurait eu une carte très différente recentrée sur l'Europe de l'Est. Sur le ZAN, je suis tout à fait d'accord, c'est un vrai sujet. Je crois que, typiquement, aujourd'hui, c'est un sujet que l'on ne sait plus prendre. Dans les années 1960, on aurait nommé un Paul Delouvrier à qui on aurait dit « Vous allez créer trois ou quatre zones de 600 hectares ». Aujourd'hui, on ne sait plus faire cela. Les textes sont trop compliqués pour une inter-collectivités moyenne. L'État ne veut plus choisir. Il se repose sur les collectivités alors que ce sont des sujets d'intérêt national. Il y a besoin de dire que l'on va rééquiper un certain nombre de zones. C'est un sujet qui demande un peu de volontarisme. Soit on sait faire, soit on ne sait plus faire. Si on ne sait plus faire, alors on risque d'avoir un problème. Il faut sortir du réflexe de dire qu'il faut laisser les entreprises se débrouiller entre elles avec les collectivités territoriales.

Jean-Pierre Aubert

Je suis tout à fait opposé à cette idée qu'il y a une contradiction forcément. Nous sommes prisonniers de nos conceptions des zones industrielles telles qu'on les a connues. Je vous assure que si on calculait le coût du retraitement des friches à cause de la non-prise en

considération de l'environnement, on aurait une sacrée facture ! Traiter des friches industriels, c'est extrêmement coûteux. Ne recommençons pas les mêmes bêtises ! Cela suppose que l'on réfléchisse à nouveau à ce qu'est, aujourd'hui, une zone industrielle. Je vous assure que je peux vous faire visiter des sites qui prennent en considération la qualité de leurs sols. Ce n'est pas du tout contradictoire avec un site industriel. N'opposons surtout pas, ce serait une faute intellectuelle. L'industrie de demain ne sera pas exactement celle du passé.

Nicolas Portier

J'ai été conseiller à la DATAR auprès de Jean-Louis Guigou et je suis passé du côté des collectivités locales puisque je me suis occupé pendant 17 ans d'intercommunalité en tant que Délégué général de l'Assemblée des Communautés de France, association qui représente les communautés de communes, agglomérations et métropoles et que j'ai quittée en début d'année. Je me consacre désormais à d'autres activités. Je suis notamment en charge de cours sur les stratégies économiques territoriales à Sciences Po.

Dans le cadre de mes précédentes fonctions, l'une des dernières négociations importantes auxquelles j'ai participé concernaient justement le ZAN. Je partage largement ce qui a été dit. Nous avons fait un peu n'importe quoi en France en termes de consommations foncières et nous risquons maintenant de passer à un excès contraire. Il y a des risques évidents de malthusianisme foncier qui peuvent pénaliser les implantations industrielles. Mais je constate qu'il y a dans le même temps des évolutions positives au sujet de l'industrie.

D'abord, je remarque qu'on se plaint collectivement qu'il n'y ait plus d'usines en France mais plus personne, y compris sans doute dans cette salle, n'exprimerait réellement l'envie d'orienter ses enfants vers l'industrie. Nous avons longtemps intériorisé le fait que ce n'était pas une orientation d'avenir. Il faut de fait absolument changer les récits et les discours sur l'industrie. C'est en cours.

Ensuite, si on veut préserver du foncier pour accueillir des industries, on peut largement en trouver. Mais cela nécessite d'anticiper les besoins et d'être capables de réagir plus rapidement lorsque des projets se présentent. Sans cela, on laisse passer des opportunités. Depuis la loi NOTRe de 2015, il n'y a plus qu'un seul niveau d'autorité locale en charge du foncier économique et des 30 000 zones d'activités recensées, c'est l'intercommunalité. C'est un progrès considérable en termes de cohérence. Les intercommunalités doivent organiser des réserves foncières en requalifiant ces différentes zones et en consacrant certaines d'entre elles aux projets industriels. Il faut toujours avoir un coup d'avance en la matière. Il n'est pas possible de dire à un industriel qui veut investir : « On vous proposera quelque chose dans cinq ans ! ».

Si l'on veut disposer de très grands fonciers, de 50 hectares ou plus, pour des vastes projets, il faut s'en donner les moyens. Mais de tels projets étaient rarissimes autour des deux dernières décennies. Le contexte change avec les stratégies actuelles de revitalisation industrielle. La Commission européenne commence à évoluer à ce sujet. Sont à nouveau autorisées des aides très importantes pour des filières stratégiques et des financements de projets de type « *gigafactory* ». Pendant 20 ans, l'accent était essentiellement mis en France sur la R&D et l'innovation mais nous avons industrialisé à l'étranger sur les sites *offshore* de nos grands groupes. Ceci est en train d'évoluer. Si nous voulons voir revenir des grands projets d'usines, de 50 hectares et plus, il faut aménager une offre disponible en permanence. C'est

ce que nous avons commencé à engager dans le cadre du programme Territoires d'industrie avec les labellisations de « sites clefs en mains ». Il y a déjà plus d'une cinquantaine de sites proposés par les Territoires d'industrie et dans lesquels les services de l'État s'engagent à compacter les temps d'instruction des dossiers d'implantation et de délivrance des autorisations administratives. Les collectivités doivent faire en sorte que les réseaux techniques et les aménagements soient prêts. Il faut s'organiser collectivement de manière à être un peu plus agiles pour répondre au mieux aux besoins des industriels.

Les cartes présentées par David Cousquer montrent qu'il y a beaucoup de projets aujourd'hui aux États-Unis. Ils sont engagés dans un vaste mouvement de « re-shoring » depuis la période Trump et la dégradation des relations avec la Chine. La désindustrialisation ne préoccupe pas que la France. Nous franchissons actuellement le seuil des 120 milliards de déficit commerciaux, mais les Britanniques sont à 250 milliards et les Américains à plus de 1000 milliards ! Ce n'est plus soutenable ni pour eux ni pour nous.

Les Américains se donnent désormais les moyens de leur réindustrialisation. Dans beaucoup de secteurs, ils ne produisaient plus rien. Certaines régions ont été sinistrées avec des conséquences politiques désormais bien connues. C'est notamment ce qui a expliqué la victoire de Donald Trump. La désindustrialisation explique une part du Brexit au Royaume-Uni comme la situation politique italienne.

Dernière remarque. Dans nos débats publics, la référence à l'Allemagne est constante mais nous avons en fait adopté un modèle économique et financier beaucoup plus anglo-saxon ! Les rotations d'actifs que demandent les fonds d'investissement, très puissants dans l'actionnariat de nos entreprises, ne favorisent pas des investissements industriels de long terme. De fait, nous n'avons pas tant délocalisé en transplantant des usines existantes pour les remonter ailleurs. Nous avons surtout progressivement privilégié des approvisionnements extérieurs en délocalisant nos achats. Les grands acheteurs nationaux se sont peu à peu détournés de la sous-traitance domestique. Nous avons toujours de très grands champions industriels, de rang mondial, mais ils ne fabriquent plus en France car le retour sur investissement a été longtemps considéré comme insuffisant. C'est ainsi qu'il y a eu un « lâchage » progressif de nos PME... Ce sont des mécanismes financiers extrêmement puissants qui ont conduit à cette situation.

Philippe Defins

Je voudrais poser la question du naïf. Je trouve qu'on a peu parlé, par exemple, de la place de la France dans la cause environnementale. Une des causes de la faiblesse de la réindustrialisation actuelle, c'est, me semble-t-il, que la réflexion sur les nouveaux modes de consommation, les nouvelles matières premières, n'est pas à la hauteur. Y-a-t-il des études qui sont faites sur la place de la France dans les nouvelles créations d'entreprises dans des secteurs comme l'énergie ? ou dans des secteurs qui constituaient autrefois des atouts dans notre pays comme l'agroalimentaire ?

Quand on regarde la carte avec les grands projets et qu'on voit que la France est en blanc... Avez-vous des statistiques pour nous dire si, dans les secteurs émergents, nous sommes en retard ou en avance par rapports à d'autres ?

David Cousquer

Je veux revenir, d'abord, sur la réaction de Jean-Pierre Aubert que je comprends. Il y a quelque chose d'emblématique. A Dresde, un investissement de 20 milliards de dollars a été fait dans les semi-conducteurs, via les Taiwanais de *STMC* qui cherchent à ne pas être coincés par les Chinois. Dans le même secteur un investissement a été annoncé à Grenoble récemment : 5 milliards, soit 4 fois moins. En comparaison, aux Etats-Unis, il y a une quinzaine de jours, un industriel, *Micron*, vient d'annoncer 100 milliards !

On fait beaucoup de choses. *Les territoires d'industrie*, c'est très bien. On va dans le bon sens, mais va-t-on aussi vite que nos voisins ? Moi je veux bien qu'on réhabilite des friches en pensant à comment à l'avenir ces terrains seront utilisés. Le problème c'est qu'en attendant les projets se font ailleurs, plus mal et, au final, c'est nous qui payons.

On avait l'habitude de dire que l'industrie serait plus petite, plus compacte. J'y ai cru mais je constate que ce n'est pas tout à fait vrai. Il y a encore des très grands sites et souvent ils ne sont pas chez nous. Il y a des filières où on est présent et des filières où on l'est moins. On fait, par exemple, des micromoteurs de fusés, c'est incroyable. Il y a de belles réussites mais il n'y en a peut-être pas assez. En tout cas, certainement pas au niveau où on était positionné il y a 30 ou 40 ans. C'est normal que l'on ne puisse pas conserver notre septième position mondiale mais ne tombons pas non plus à la trentième ou quarantième place. Voilà, mon souci est juste de savoir si on va assez vite.

Jean-Pierre Aubert

Je ne suis pas contre les grands sites industriels. Encore une fois, c'est la façon dont tout cela se fait. On peut traiter des sites industriels en valorisant les aspects environnementaux. Je dis simplement qu'il faut penser tout à fait autrement ces sites et tenir compte davantage des impératifs qui se posent dans les process de production. Je vois bien qu'on manque encore de réflexion là-dessus. On peut tout à fait améliorer la qualité de ces sites sans obérer de leur existence. On a des marges de manœuvre considérables. Il ne faut pas uniquement se focaliser sur les normes environnementales qui constitueraient un empêchement.

Jean-Louis Guigou

Ce que j'ai compris de votre intervention, c'est que les contraintes sociales et environnementales qui pèsent sur les entreprises les mettent dans des situations difficiles. Il y a un pays qui a trouvé peut-être la bonne solution. Comment la Chine est-elle devenue entre 1980, avec 52 % de population rurale et agricole, et 2020 le leader mondial de la production industrielle ? Les Chinois ont fait en 40 ans ce que nous avons fait en 120 ou 130 ans. Leur réussite tient au fait qu'ils ont créé des zones économiques spéciales (ZES). Le maximum de problèmes sont collectivisés et résolus collectivement : les problèmes d'eau, d'énergie, de recyclage, etc. Ils ont commencé en 1981 et, aujourd'hui, il en existe plus de 2300. La plus grande fait 250 kilomètres carrés à Shenzhen. Les Chinois ne se sont jamais préoccupés de la population, des consommateurs, des citoyens, etc. Ils ont mis l'accent sur les entreprises. Ils ont créé ces zones et fait venir des entreprises européennes, en particulier allemandes. Ces entreprises n'ont pas payé d'impôts mais l'essentiel de la production devait être exportée. Ce ne sont pas les Chinois qui nous ont tué mais les capitaux occidentaux hébergés dans ce pays.

Leurs zones marchent toujours très bien. Ma crainte, c'est qu'ils sont en train, avec l'augmentation des salaires de 15 % par an, d'exporter le concept de zone économique spéciale. La Chine débarque sur le Mozambique et l'Ethiopie et elle vend à ses chefs d'Etat ce modèle. Lesquels achètent des ZES à la Chine comme on achète du Coca-Cola à l'Amérique.

Nicolas Portier

C'est le principe des sites clefs en main ! Ils existent déjà et sont organisés. Désormais, l'enjeu est plutôt de parvenir à les spécialiser pour disposer de savoir-faire reconnus. Mais a-t-on les compétences disponibles pour cela ? L'industrie que l'on peut développer en France aujourd'hui, cela ne sera pas des productions bas de gamme depuis longtemps délocalisées en Chine ou au Pakistan ... Nos nouvelles activités industrielles demanderont du personnel qualifié ! Nous manquons dans nos territoires de jeunes orientés vers les activités de maintenance industrielle, de chaudronnerie... Nous n'aurons que de l'industrie haut de gamme mais cela demande un effort considérable sur les formations ! Relocaliser le bas de gamme n'a guère d'intérêt, sauf pour garantir notre autonomie sur certains sujets stratégiques comme les principes actifs pharmaceutiques.

David Cousquer

Pourtant, regarde BIC, c'est tout sauf du haut-de-gamme. Ils font 60 % de leur production en France. On peut faire du bas de gamme en France. Sur des tas de secteurs, on a du haut-de-gamme mais on ne sait pas descendre en gamme car on ne sait pas produire en masse.

Intervenant dans la salle

Je souhaite savoir quelle est la situation dans des domaines porteurs du point de vue de la demande des consommateurs ?

David Cousquer

Ce n'est pas évident. En fait, je ne sais pas s'il est bon de ne suivre que la demande du consommateur. Il y a des entreprises aujourd'hui qui font des pubs en disant « vous êtes sur votre canapé... vous voulez manger du Nutella... on vous l'amène dans 9 minutes ». Je ne suis pas sûr que ce soit un modèle louable et pourtant c'est innovant et c'est présenté comme une demande du consommateur. On a des tas de nouveaux sujets sur lesquels des choses se font en France et où des produits sont proposés aux consommateurs mais ça ne va pas au niveau de la production, ce n'est pas suffisamment souvent fait en France !

Compte rendu réalisé par Achille Warnant, Doctorant en géographie à l'EHESS (Géographie Cités)

En Annexe

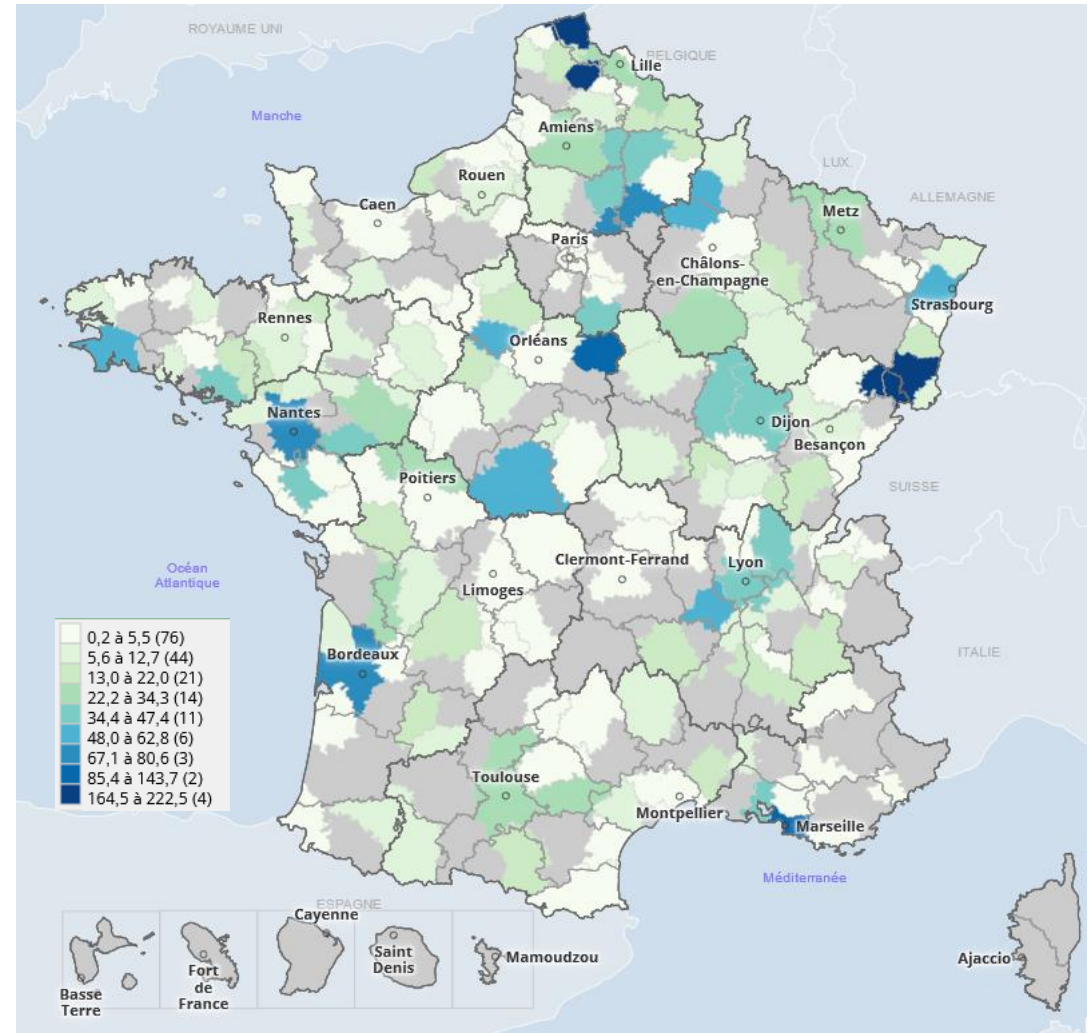
Les cartes commentées par David Cousquer lors de sa présentation

Implantations industrielles : peu métropolitaines

Depuis 2009, nous avons enregistré plus de 400 annonces de projets industriels contenant le détail des surfaces de terrain occupées. En moyenne, ce sont 991 m² qui sont nécessaires pour chaque emploi annoncé.

Ces 3 400 hectares au total sont généralement répartis, comme l'indique la carte ci-contre, en dehors de zones métropolitaines. L'Île-de-France, notamment, a accueilli un très faible total de surfaces.

Les cartes des pages suivantes montrent que la concentration spatiale des différentes activités économiques est très diversifiée.

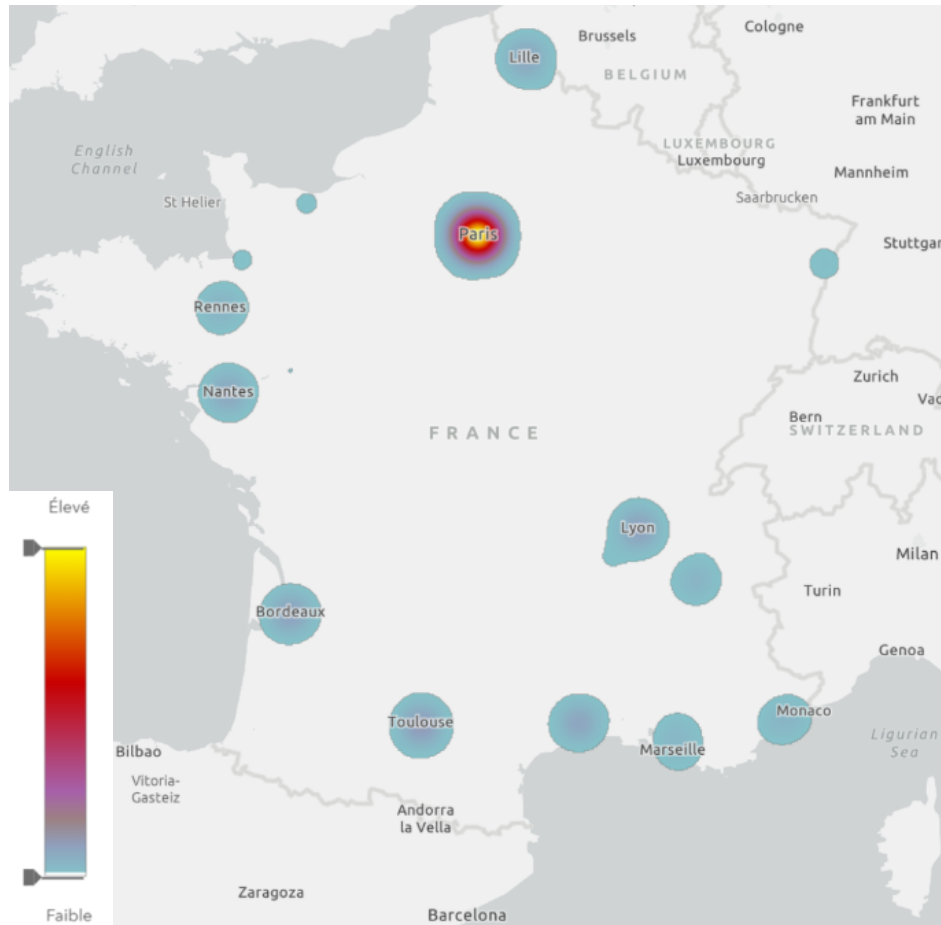


Présentation complète : david.cousquer@trendeo.net

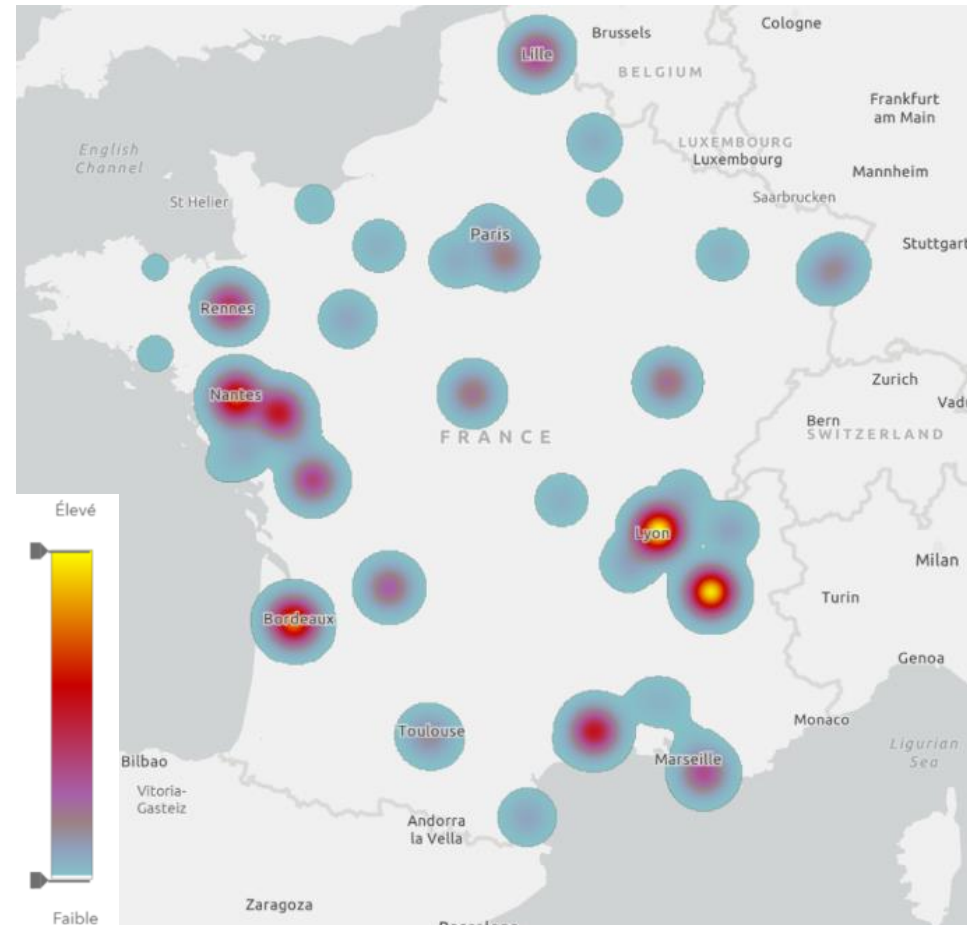
Surface occupée par les investissements industriels annoncés depuis 2009, par zone d'emploi, en hectares.

Carte réalisée avec Geoclip
<https://france-decouverte.geoclip.fr>

Les startups sont très concentrées mais le sont moins quand elles ont besoin de surface



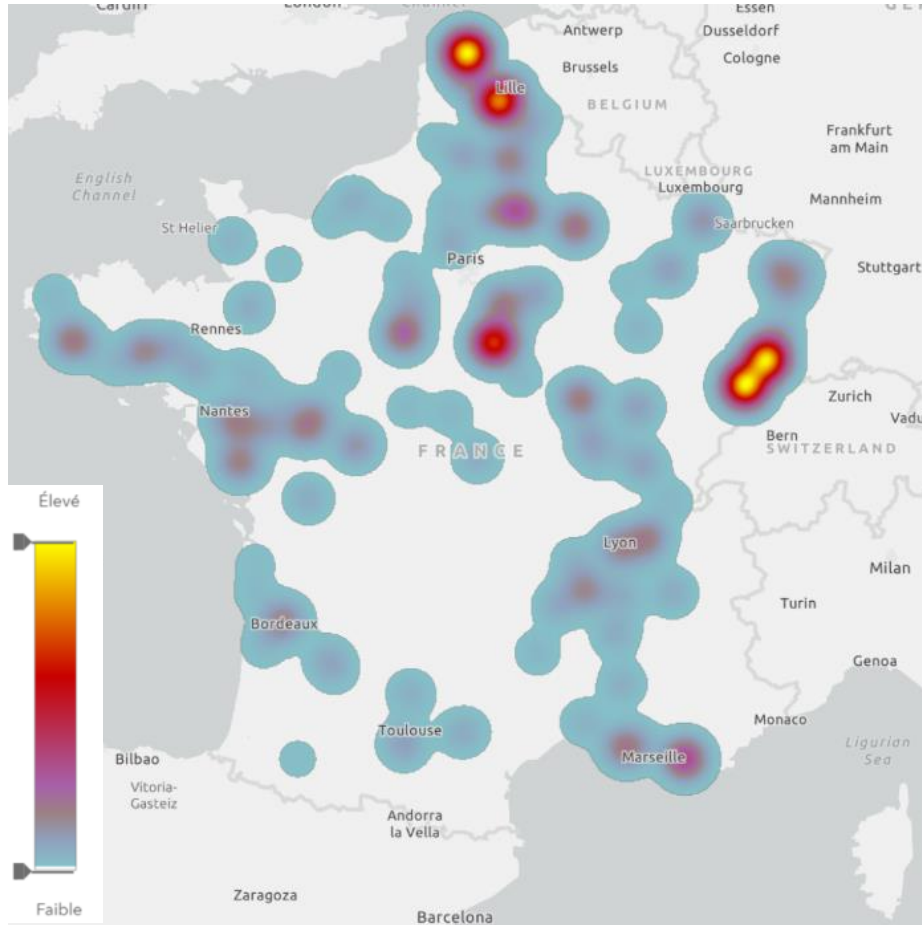
Répartition de plus de 5 000 startups par nombre d'emplois créés (2014-2022)



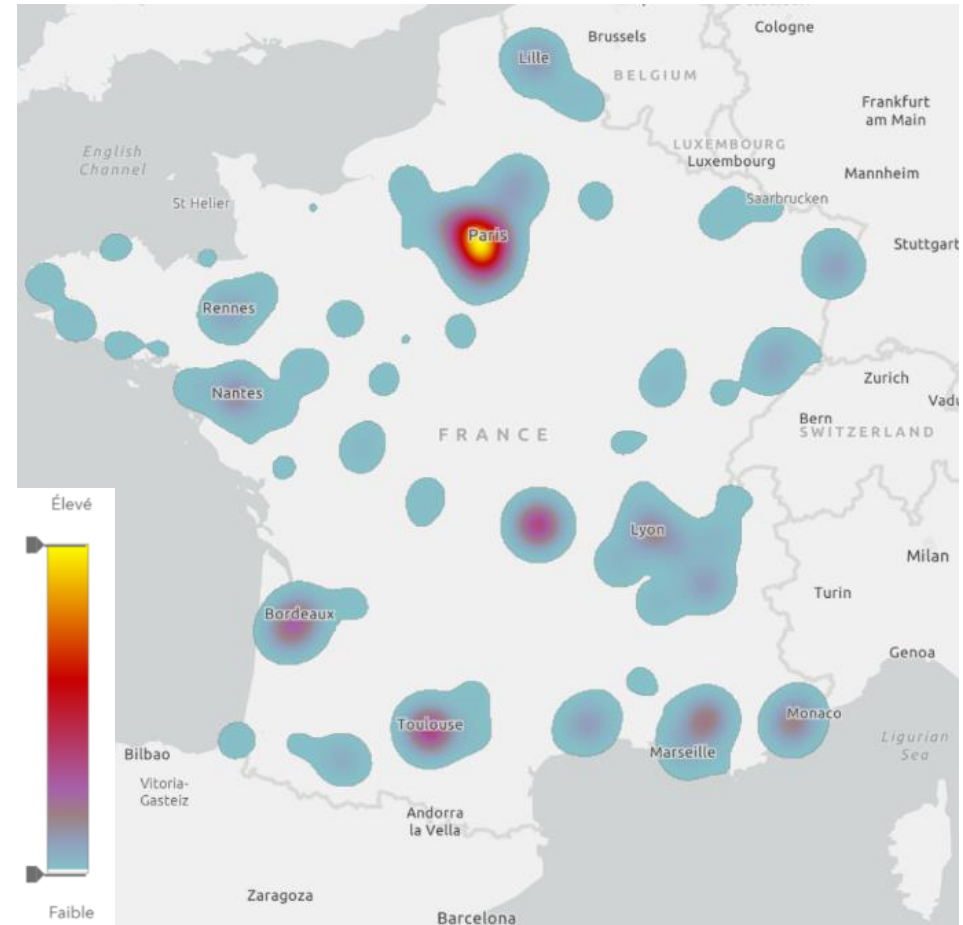
Répartition des startups par surface de bureau cumulée (2014-2022)
Echantillon de 100 startups recherchant spécifiquement une surface de bureau.

La carte de gauche, très concentrée, montre la répartition des startups par emplois créés. L'Île-de-France occupe un poids prépondérant. La carte de droite montre que les startups qui recherchent une surface de bureau sont beaucoup plus réparties. Une autre façon de lire ces deux cartes est de dire que les startups qui ont un problème de surface ne le résolvent pas à Paris.

Investissements industriels et R&D



Répartition des investissements industriels par surface de terrain cumulée, 2009-2022



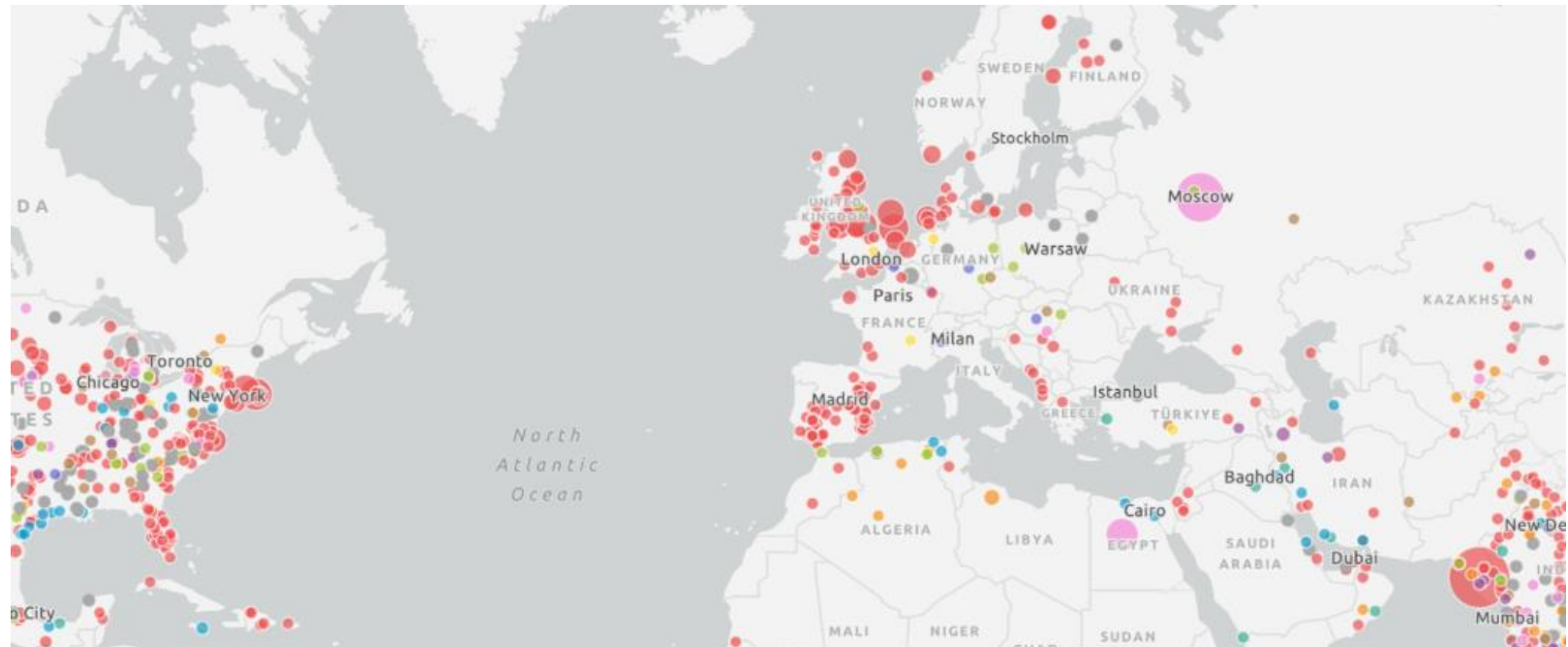
Répartition des investissements en R&D par surface de terrain cumulée, 2009-2022

Les surfaces de terrain pour les projets de R&D sont plus réparties que pour les startups (carte de droite), mais plus concentrées que pour les projets industriels (carte de gauche). L'Île-de-France apparaît comme pôle principal pour la R&D, pas pour l'industrie. Dans l'industrie, les Hauts-de-France, le Grand Est et la région Centre sont au premier plan.

Les « grands projets » dans le monde

La carte ci-dessous montre une partie des 1 498 projets d'investissement industriel (ainsi que de R&D et de production d'énergie) recensés dans notre base de données Industries & stratégies, dont la surface de terrain est supérieure à 50 hectares. La France en compte 7, l'Allemagne, 11, l'ensemble Pologne/Hongrie/République Tchèque, 10, le Royaume-Uni 32, la Chine 124 ou les Etats-Unis 415.

Electricité, gaz et vapeur	919
Chimie	95
Automobiles	74
Métallurgie de base	61
Minéraux non métalliques	51
Electronique	41
Produits alimentaires	39
Plastique et caoutchouc	36
Raffinage du Pétrole/Gaz et cokéfaction	28
Matériel électrique	19



Projets industriels (fabrication, R&D et production et distribution d'énergie) avec une surface de terrain supérieure à 50 hectares, 2016-2022